

LE BULLE TIN

DÉBRANCHEMENT DES GOUTIÈRES APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN

PAGES 4-5



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS PRIVÉS
**UN PERMIS DU SERVICE DE L'URBANISME
POURRAIT ÊTRE REQUIS** | PAGE 3

Centre- du-Québec

**LE CENTRE-DU-QUÉBEC SE DOTE
D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE**
PAGE 6

ALEXANDRE CUSSON

Maire
DRUMMONDVILLE



Chère Drummondvilloise,
cher Drummondvillois,

Je reviens souvent sur toute l'importance que j'accorde à la concertation entre les différents acteurs du milieu drummondvillois pour demeurer créatif, tout en étant efficace. Récemment, l'activité du Souper du maire 2019 m'a permis de démontrer l'importance que prend pour moi l'implication des différentes parties prenantes d'une société pour créer et développer. Je crois également que la croissance judicieuse et harmonieuse d'une ville passe par une participation citoyenne active.

En ce sens, la Ville de Drummondville travaille actuellement sur la première politique de son histoire mettant à l'avant-plan la participation citoyenne.

Déjà, plusieurs moyens permettant aux citoyennes et aux citoyens de s'exprimer sur différents sujets ont été mis en place. Citons par exemple les consultations publiques pour le projet Fortissimo ou pour le parc des Voltigeurs, de même que plusieurs sondages en lien avec des sujets comme les parcs ou la mobilité durable. La nouvelle politique de participation citoyenne permettra pour sa part d'encadrer davantage les façons de faire afin que notre organisation soit la plus efficiente possible lorsqu'elle sollicite votre avis. Chaque membre du conseil municipal tient, tout comme moi, à ce que vous soyez consulté : votre opinion compte pour beaucoup, elle qui contribue à faire en sorte que les projets proposés par la Ville répondent bien aux besoins de ses gens.

Une importante tribune publique verra le jour

La rédaction et l'élaboration de la politique de participation citoyenne allant bon train, le conseil municipal a pris la décision, à la suite d'une recommandation du chantier de travail portant sur la valorisation des quartiers et la participation citoyenne, de proposer un premier projet de tribune publique nommée *À vous la parole*. L'objectif premier de cette tribune est de donner la parole aux citoyennes et aux citoyens de Drummondville. Il m'importe grandement, comme maire, que les Drummondvilloises et les Drummondvillois puissent s'exprimer sur des enjeux et sur des sujets qui leur tiennent à cœur pour le développement de leur ville et de leurs quartiers. Le projet de tribune publique *À vous la parole* représente une forme de démocratie ouverte qui mérite d'avoir toute sa place à Drummondville. Lors de ces rencontres, les élus, l'administration municipale et les citoyennes et les citoyens partageront des réflexions sur différentes thématiques qui touchent la qualité de vie chez nous ainsi que le bonheur citoyen.

Le projet de tribune publique représente un médium important où se tiendront, j'en suis convaincu, des échanges très formatifs pour l'ensemble de notre collectivité. Après tout, nous avons tous le même objectif : bonifier davantage notre qualité de vie, notre chez nous.

Le bulletin municipal est imprimé sur du papier EarthChoice®, composé à 30 % de fibres postconsommation répondant aux normes FSC. De plus, les encres utilisées sont certifiées sans composés organiques volatils (C.O.V.).

CERTIFICATION FSC



VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
C. P. 398 J2B 6W3
819 478-6550
drummondville.ca

PROCHAINE PARUTION
Mai 2019

► **PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE + TV + WEBDIFFUSION)**
Les 6 et 21 mai 2019, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville

► **PARLONS DRUMMONDVILLE**
Les 7 et 22 mai 2019, à 7 h 05 (ÉNERGIE 92.1) et à 7 h 40 (105,3 Rouge FM)



drummondville.ca



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

—
RÉDACTION
Service des communications

COLLABORATION
Services municipaux et organismes paramunicipaux
Partenaires de la Ville

MISE EN PAGE
Service des communications

IMPRESSION
Imprimerie Chicoine

TIRAGE
37 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec



LES CITOYENS SONT INVITÉS À SE RENSEIGNER AUPRÈS DU SERVICE DE L'URBANISME AVANT D'ENTREPRENDRE CERTAINS TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Le retour de la belle saison est souvent propice au lancement de nouveaux travaux, aménagements ou rénovations. Ainsi, la Ville de Drummondville souhaite rappeler à la population qu'il est important de s'informer auprès de la Division permis, inspection et programmes du Service de l'urbanisme au 819 478-6571, avant la réalisation de tout projet, car plusieurs nécessitent l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

La construction, l'agrandissement, la transformation, la modification d'une construction principale.

Dans un bâtiment principal : pour l'ajout d'une pièce, l'augmentation de la superficie habitable, l'ajout d'un mur, la modification de l'emplacement d'un mur ou la suppression d'un mur ainsi que pour l'ajout ou la suppression d'un logement.

Pour des travaux sur un bâtiment situé dans une zone où s'applique un PIIA est applicable.

La construction, l'installation, la transformation d'un bâtiment accessoire (tel qu'une remise, un garage, un abri d'auto, un poulailler urbain, un pavillon, une éolienne).

La construction, le remplacement d'un perron, d'un balcon, d'une galerie, d'un patio (terrasse), d'un escalier extérieur, d'une marquise, d'un auvent, d'un porte-à-faux, d'une fenêtre en baie ou en saillie, d'un ressaut.

L'installation ou le remplacement d'une piscine ou d'un spa.

La démolition d'une construction ou d'une partie de construction.

Le déplacement d'une construction.

L'installation, la modification, le déplacement d'une enseigne.

Les travaux d'aménagement de terrain suivants :

- Les travaux de remblai/déblai;
- Les ouvrages à l'intérieur de la rive et du littoral des cours d'eau, dans les zones inondables et dans les zones de mouvements de terrain;
- L'aménagement ou l'agrandissement d'une entrée charretière, d'une aire de stationnement ou d'une aire de chargement/déchargement;
- L'abattage d'arbres;

- L'aménagement d'une zone tampon;
- L'installation d'une antenne de plus de 0,6 mètres de diamètre ou d'une antenne érigée sur le sol.

La construction ou la modification d'une installation septique.

L'aménagement d'un ouvrage de captage des eaux.

OPÉRATIONS CADASTRALES

Le Service de l'urbanisme rappelle que toute opération cadastrale nécessite l'obtention d'un permis de lotissement.

ACTUALITÉS

DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES

La Ville veillera à l'application de la réglementation municipale l'été prochain

Le Service de l'ingénierie de la Ville de Drummondville veillera dès l'été prochain à l'application stricte de la réglementation municipale en vigueur concernant le rejet des eaux pluviales pour les résidences ayant déjà été visitées. Après trois années de pédagogie et de sensibilisation auprès des propriétaires menant à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, la Ville de Drummondville s'assurera que le règlement municipal est respecté par les citoyens en émettant des constats d'infraction pour les contrevenants.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Les gouttières des résidences sont encore trop souvent raccordées directement au drain de fondation (drain français) ou s'évacuent directement ou indirectement vers la voie publique. Pour rectifier cela, le règlement en vigueur incite les propriétaires des résidences unifamiliales ou bifamiliales possédant des gouttières à procéder à certaines modifications simples pour permettre l'évacuation de l'eau de pluie vers les zones perméables des propriétés. Ainsi, de telles installations permettent d'éviter les surcharges d'eau dans le réseau d'égout municipal et rendent le territoire conforme aux exigences du gouvernement provincial sur les débordements et sur l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières.

Depuis 2016, la Ville impose aux propriétaires résidentiels que les eaux pluviales provenant de leur toit soient évacuées correctement vers les zones perméables de leur terrain, comme stipulé par le règlement n° 4706 de la Ville : « l'eau pluviale provenant d'un toit en pente d'un bâtiment, qui est évacuée au moyen d'une gouttière, doit être obligatoirement déversée sur la surface perméable du terrain ou dans un puits percolant à une distance d'au moins 1,5 mètre du bâtiment, dans les limites de la propriété. Cette eau doit également être déversée loin de la zone d'infiltration captée par le tuyau de drainage des fondations du bâtiment. En aucun cas, cette eau ne peut être déversée dans la rue, directement ou indirectement. »

DES EFFORTS PAYANTS, MAIS À AMPLIFIER

Depuis l'entrée en vigueur de cette réglementation, de nombreux citoyens se sont conformés,

notamment après la visite de la Patrouille bleue dont la mission est d'expliquer le règlement et de détailler comment s'y conformer. Ces efforts ont été fructueux puisque la Division des eaux fait état d'une diminution de la pression exercée par le rejet des eaux pluviales dans le réseau d'égout. En effet, le nombre de débordements dus à l'eau de pluie a diminué de 28 %, ce qui ralentit les risques d'aggravation des inondations et des refoulements sur le territoire et soulage les réseaux (pluvial et sanitaire) de collecte.

Malgré ces efforts aux résultats notables, et après deux années d'explications et d'éducation du public, la Ville souhaite que la réglementation soit respectée de tous. Elle interviendra donc pour s'assurer que toutes les résidences encore non conformes appliquent la réglementation.

UNE APPROCHE PLUS COERCITIVE POUR APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION

Dès l'été prochain, la Ville portera son attention sur les propriétés construites après l'entrée en vigueur du règlement en 2016. En effet, il est encore étonnant de remarquer que 60 % de ces constructions ne sont pas conformes alors qu'elles ont été érigées après l'adoption de la nouvelle réglementation par le conseil municipal. Ainsi, le Service de l'ingénierie enverra un avis d'infraction aux propriétaires encore non conformes pour les intimé de se conformer dans un délai de 30 jours. Suivra une inspection finale, et si la propriété est encore non conforme, un constat d'infraction, assorti d'une amende de 300 \$ (art. 35 du règlement), sera émis.

Les résidences construites avant 2016 présentent un taux de conformité beaucoup plus élevé puisque, 62 % d'entre elles ont des gouttières réglementaires. Cela étant, les propriétaires des résidences non conformes seront contactés par écrit l'été prochain ainsi qu'en 2020. La Ville accordera un délai de 90 jours pour se conformer. À l'été 2020, un avis d'infraction avec un délai de 30 jours sera émis, après quoi, si la situation de non-conformité perdure, le propriétaire fautif se verra délivrer un constat d'infraction, assorti d'une amende de 300 \$ (art. 35 du règlement).

DES MESURES SIMPLES POUR RESPECTER LA RÉGLEMENTATION

Quelques aménagements facilement réalisables permettent de se conformer au règlement municipal. Ainsi, les gouttières peuvent évacuer l'eau de pluie vers la surface perméable du terrain (pelouse, jardin, haie de cèdres, etc.), dans un système de récupération d'eau de pluie ou à travers un puits percolant.

Grâce à ces types d'installations, il est possible de diminuer les risques de refoulements d'égouts et d'inondations dans les sous-sols, les débordements d'eau non traitée dans nos rivières et nos ruisseaux, l'érosion des berges ainsi que le transport de sédiments non désirables. Cela va contribuer à améliorer la qualité de nos cours d'eau et à diminuer les coûts de traitement d'eaux usées à l'usine d'épuration (UTEU).

La Ville rappelle que les gouvernements provincial et fédéral exigent la diminution des déversements dans les cours d'eau, sous peine de suspension des autorisations des développements résidentiels, commerciaux et industriels des municipalités. La Ville de Drummondville et ses citoyens répondent aux attentes avec cette réglementation.



Pour plus d'informations, les citoyens peuvent consulter le site Web de la Ville au **DRUMMONDVILLE.CA/GOUTTIERES** ou appeler l'UTEU au **819 474-8920**.



Installation parmi celles préconisées



Installation non réglementaire

Centre-du-Québec

Le Centre-du-Québec se dote d'une nouvelle image de marque

À l'occasion de cérémonies tenues simultanément dans les cinq MRC qui la composent, la région administrative du Centre-du-Québec a dévoilé sa nouvelle image de marque. Cette initiative, pilotée par la Table des MRC du Centre-du-Québec, vise à accroître la notoriété de la région, tant à l'extérieur de son territoire qu'auprès de sa population.

Pour une première fois au Québec, des MRC s'unissent pour doter leur région administrative d'une telle image de marque ainsi que d'un plan de

promotion. « Le Centre-du-Québec affiche une vitalité exceptionnelle. Le projet de développement de la notoriété, qui repose sur une approche de communication inclusive, nous permettra de promouvoir les forces et les attraits de notre collectivité et de contribuer ainsi à son essor démographique et économique; et c'est sans compter le renforcement du sentiment d'appartenance qu'il entraînera chez les Centricois et les Centricoises », a déclaré la présidente de la Table des MRC du Centre-du-Québec et mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois.

La nouvelle image arbore un point d'exclamation, signe de ponctuation évoquant l'émerveillement. Il symbolise les surprises et les découvertes qu'offre le milieu centricois. Il représente également l'expression, l'affirmation et la volonté de la région de crier haut et fort sa fierté. L'angle dans lequel est placé le point d'exclamation illustre le mouvement d'une collectivité tournée vers l'avenir. Une signature, *Ici, on fait bouger les choses*, sera également utilisée. Pour la région, cette image de marque aura notamment pour avantages :

- D'unir ses principaux acteurs autour d'une signature distinctive;

- De refléter les valeurs communes à l'ensemble de son territoire;
- D'accroître le sentiment de fierté de sa population et de ses entreprises;
- De communiquer aux gens du Québec et d'ailleurs ce qui rend la collectivité centricoise unique et attirante;
- De favoriser son positionnement en tant que destination attractive auprès des entreprises, des investisseurs, des travailleurs, des familles et des touristes.

Un site Web – icionfaitbougerleschoses.com – fournit tous les détails entourant le dévoilement de la nouvelle image du Centre-du-Québec. De plus, une enveloppe budgétaire de 775 000 \$ sera disponible pour des organismes et des municipalités de la région qui souhaiteraient s'impliquer dans le projet. Une aide financière pourrait leur être accordée lorsqu'ils utiliseront l'image du Centre-du-Québec dans leur propre campagne de promotion. Les détails de ce programme seront bientôt diffusés sur le site Web.

Carole Côté, préfète suppléante de la MRC et mairesse de Wickham, Hélène Laroche, mairesse de Saint-Cyrille-de-Wendover, Alexandre Cusson, préfet de la MRC et maire de Drummondville, Diane Bourgeois, mairesse de Saint-Lucien, Line Fréchette, mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham, Jean Parenteau, maire de L'Avenir, Nathacha Tessier, mairesse de Saint-Germain-de-Grantham, Michel Noël, maire de Durham-Sud, Stéphane Dionne, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, François Parenteau, maire de Lefebvre.

À PROPOS DE LA RÉGION

Créée en 1997, la région du Centre-du-Québec est formée des MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska. Avec une population de près de 250 000 personnes réparties dans 80 municipalités, elle est située au cœur de la portion densément peuplée du Québec, à mi-chemin entre Montréal et Québec, avec pour limites le fleuve Saint-Laurent au nord et les montagnes des Appalaches au sud. Reconnue pour son fort esprit d'entrepreneuriat et un grand sens de l'innovation, la région centricoise présente une dimension urbaine invitante et à échelle humaine, entourée d'un cadre naturel diversifié à prédominance agricole.

Les jeunes de jadis

COLONIE DE VACANCES ET CAMP DE JOUR



Village Québécois d'Antan



VIENS T'AMUSER DANS NOTRE PASSÉ

DU 24 JUIN AU 24 AOÛT

1 877 710-0267 | villagequebécois.com

VISION POUR L'AVENIR DU PARC DES VOLTIGEURS

Une soirée de consultation publique des plus constructives



La Ville de Drummondville est fière de l'intérêt démontré par les citoyens envers l'avenir du parc des Voltigeurs. En effet, de nombreux Drummondvillois se sont présentés au Centrexpo Cogeco Drummondville le 2 avril pour participer à la soirée de consultation publique organisée par la Ville, dont l'objet était de discuter de la vision d'avenir pour ce parc structurant du corridor de la rivière Saint-François.

DES CITOYENS MOTIVÉS PAR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DES VOLTIGEURS

Après la présentation de la vision globale pour le développement du site, les citoyens avaient l'occasion de partager leurs idées, leurs suggestions et leurs attentes pour faire du parc des Voltigeurs un lieu agréable, accueillant et ludique.

Réunis en groupes de discussion, ils ont pu échanger sur les thèmes touchant à l'aire d'accueil, la mise en place de liens structurants, l'aménagement des berges de la rivière Saint-François situées dans le parc, la mise en valeur du patrimoine historique et des jardins et l'implantation d'infrastructures de loisir et d'activités quatre saisons.

Certains citoyens ont tenu à dire qu'il était important de conserver l'aspect naturel et de préserver l'environnement du parc. Selon eux, le contact avec la nature doit demeurer central dans les futurs aménagements du site.

D'autres ont suggéré de faire du parc des Voltigeurs une vitrine pour Drummondville et le Centre-du-Québec. Que ce soit par la tenue d'événements culturels, l'ajout d'infrastructures de loisir de qualité ou l'aménagement d'aires de détente, plusieurs citoyens proposaient une vision donnant au parc un rôle d'attrait touristique pour Drummondville.

Enfin, des participants ont souligné la pertinence du lien entre le parc des Voltigeurs et la promenade multifonctionnelle. Le corridor que les visiteurs pourront emprunter à pied ou à vélo tout le long de la rivière représente un atout majeur pour le secteur selon eux.

En somme, les citoyens ont exprimé leur satisfaction à l'idée de pouvoir bénéficier d'un lieu de loisir totalement réaménagé et se sont félicités d'avoir la parole pour la réalisation d'un projet de cette ampleur.

PROCHAINES ÉTAPES

L'équipe prendra en compte les suggestions et les commentaires qui ont été partagés pendant la soirée de consultation publique. Ces informations seront combinées aux réponses obtenues par sondage. Un rapport d'étape sera préparé pour permettre un retour sur la consultation publique. Puis, la Ville présentera une première ébauche du plan de développement du site d'ici la fin de 2019.

VOTRE DESTINATION AVENTURE!

FAITES LE PLEIN DE **SENSATIONS FORTES**

TYROLIENNES | PONTS SUSPENDUS | ESCALARBRE

OUVERTURE : SAMEDI 4 MAI
D'ARBRE EN ARBRE DRUMMONDVILLE
819 397-4544

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

Visitez
reseauxpleinair.com

D'ARBRE EN ARBRE
DRUMMONDVILLE

LA VILLE DE DRUMMONDVILLE CONSOLIDE SES STATISTIQUES POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Ville de Drummondville dresse un bilan élogieux de la gestion des matières résiduelles générées sur son territoire en 2018.

Ces résultats positifs et concrets sont attribuables, entre autres, au nouveau service de collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) mis en place à la fin du printemps dernier. La Ville tient également à souligner les efforts soutenus des citoyens qui contribuent aux succès observés dans la gestion collective des matières résiduelles.

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

Du plus récent exercice, le Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville constate que la gestion des matières résiduelle mise en place à

Drummondville contribue à l'acquisition de meilleurs comportements, comme le démontre un certain nombre de statistiques :

- **Diminution de l'enfouissement des ordures de 0,8 %** par rapport à l'année 2017. Cela représente une baisse de 126 tonnes de matières, attribuable à la diminution du tonnage d'encombrants lors des collectes spéciales;
- **Augmentation de la récupération de 1,2 %** par rapport à l'année 2017. Ici, la bonification du service de collecte des matières recyclables pour les industries, commerces et institutions, conjuguée à la sensibilisation des citoyens à propos de la bonne gestion des matières résiduelles, est en partie responsable de cette amélioration;

- **Augmentation significative des quantités de matières organiques valorisées de 4,6 %** par rapport à l'année 2017. Cela est attribuable en majeure partie à l'implantation du programme ICI, on récupère l'organique, qui consiste en un nouveau service de collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions;

- **Taux de valorisation des matières de 54,1 %** depuis l'année 2017. La tendance historique se maintient, la collectivité drummondvilloise valorisant toujours plus de matières qu'elle en enfouit.

UNE ANNÉE DESTINÉE AUX ICI DU TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la Ville de Drummondville demande la collaboration des citoyens qui déploient des efforts considérables pour améliorer le bilan de la gestion des matières résiduelles dans le secteur résidentiel. Il était venu le temps d'orienter ces efforts de valorisation vers les industries, commerces et institutions du territoire. Ainsi, l'année 2018 fut, pour Drummondville, une année de nouveautés et de changements quant aux services offerts aux ICI. Depuis juin 2018, les grands restaurants et les commerces alimentaires récupèrent leurs matières organiques de façon obligatoire. Ce nouveau service est aussi offert depuis la fin de l'été dernier à tous les autres commerces ou industries désirant collecter ce type de matières sur une base volontaire. De plus, la collecte des matières recyclables a aussi été bonifiée afin d'offrir un service plus adapté aux besoins des ICI.

La Ville tient à rappeler que les industries, commerces ou institutions qui souhaitent participer à la collecte des matières organiques peuvent en faire la demande auprès du Service des travaux publics, responsable des collectes, à travauxpublics@drummondville.ca ou au 819 478-6562.

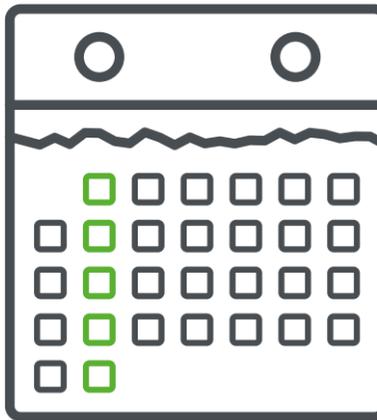
DES OBJECTIFS MUNICIPAUX À ATTEINDRE

Grâce à ces changements, la Ville poursuit l'optimisation de ses services municipaux en gestion des matières résiduelles dans le but, notamment, de mettre en œuvre les recommandations de la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes et les actions de la planification stratégique 2017-2022. Celles-ci incitent la Ville à constamment poser des gestes concrets afin de réduire les quantités de matières enfouies et, par le fait même, d'augmenter le taux de valorisation. La Ville invite donc tous les ICI à joindre le mouvement et à adhérer à la collecte des matières recyclables et organiques et encourage les citoyens à poursuivre leurs efforts de saine gestion de leurs matières résiduelles.

CHANGEMENT DE FRÉQUENCE DE COLLECTE DES BACS BRUNS

À partir de la fin avril, les bacs bruns sont collectés **toutes les semaines!**

Consultez votre calendrier de collectes afin de connaître la semaine exacte du changement de fréquence dans votre secteur.



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST, DE SACS À FEUILLES ET DE SACS POUR MINIBACS

Dimanche 26 mai

À l'OLYMPIA YVAN-COURNOYER

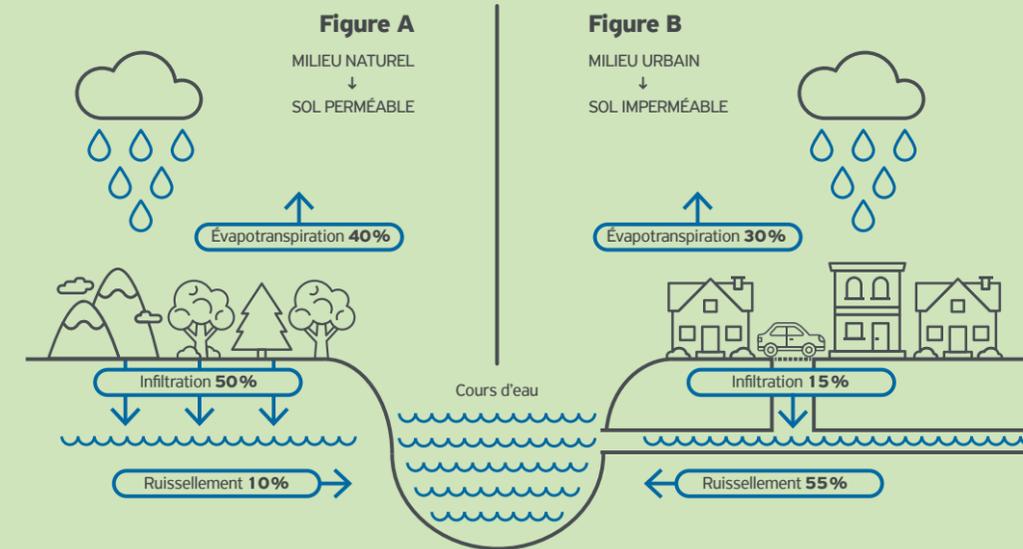
Surveillez le site Web de la Ville pour plus de détails dans les prochaines semaines.



Avec la fonte de la neige viennent le ruissellement et le gonflement des cours d'eau...

Enfin le printemps tant attendu après l'interminable hiver! Le soleil a fait fondre les immenses bancs de neige et les épisodes de pluie ont accéléré la fonte. Mais où est passée toute cette eau?

En forêt (figure A), la moitié de l'eau qui tombe du ciel s'infiltré dans le sol et seulement 10 % ruisselle en surface pour aboutir dans les cours d'eau. En milieu urbain (figure B), il en va tout autrement. Seulement 15 % s'infiltré dans le sol et 55 % ruisselle le long des rues pour aboutir dans un puisard et poursuivre son chemin jusqu'au cours d'eau. Voilà pourquoi les cours d'eau gonflent si rapidement lors de la fonte printanière et des périodes pluvieuses.



COLLECTES DES ENCOMBRANTS

SECTEURS

- 1 22 avril
- 2 23 avril
- 3 25 avril
- 4 6 mai
- 5 29 avril
- 6 1^{er} mai
- 7 7 mai
- 8 9 mai



À NE PAS FAIRE

Votre banc de neige n'est pas propre. Il contient tous les sels de déglacage et abrasifs qu'il a reçus. En fondant et en ruisselant vers les cours d'eau, il nuira à la qualité de l'eau. C'est précisément pour cette raison qu'il faut éviter de pousser les résidus de nettoyage de cour dans les puisards (bouches d'égoût) de rue. La sédimentation des cours d'eau nuit à la vie aquatique, en plus d'occasionner des travaux d'entretien complexes et onéreux.



Édifice Francine-Ruest-Jutras
Bibliothèque publique de Drummondville
Café Morgane
Société d'histoire de Drummondville
Société de généalogie de Drummondville
Services municipaux
Arts, culture et bibliothèque
Loisirs et vie communautaire

L'ÉDIFICE FRANCINE-RUEST-JUTRAS REÇOIT LE GRAND PRIX D'EXCELLENCE 2019 DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

L'édifice Francine-Ruest-Jutras, hôte notamment de la Bibliothèque publique de Drummondville, s'est vu décerner le Grand Prix d'excellence 2019 de l'Ordre des architectes du Québec. Prix le plus prestigieux décerné au Québec, il vient récompenser le travail remarquable des architectes du consortium composé de Chevalier Morales architectes et de DMA architectes et souligne la grande qualité du travail accompli pour offrir un lieu de vie culturelle et artistique des plus prisés à Drummondville.

« L'édifice Francine-Ruest-Jutras se démarque parmi 104 candidatures, ce qui démontre le caractère unique de cette œuvre architecturale. Je tiens à féliciter l'ensemble des partenaires qui ont œuvré sur ce projet innovant pour notre ville. Depuis 2016, le pourcentage de la population drummondvilloise abonné à la bibliothèque a augmenté de 71%. En 2018, ce sont 391 519 entrées physiques à ce bâtiment moderne qui ont été comptabilisées. Je remercie également le personnel de nos différents services qui ont mis temps et énergie afin que cette nouvelle bibliothèque publique soit un succès sur toute la ligne », a déclaré M. Alexandre Cusson, maire de Drummondville.

GRAND PRIX D'EXCELLENCE : LE PLUS PRESTIGIEUX DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Le prix qui vient d'être décerné à l'édifice Francine-Ruest-Jutras est le plus prestigieux dans le domaine des reconnaissances en architecture au Québec. Remis aux deux ans, il couronne un projet d'envergure dont la qualité architecturale est clairement en évidence. Il met également de l'avant le travail remarquable d'architectes dont la créativité, l'exemplarité et l'attention à l'intégration du projet dans une vision de développement durable en font un édifice du XXI^e siècle. Enfin, il s'agit de la reconnaissance de toute une profession pour des architectes motivés par le désir de concevoir une architecture sensible et responsable, résolument guidée par l'excellence et la rigueur.

UN OUTIL MODERNE AU SERVICE DE LA POPULATION

L'édifice Francine-Ruest-Jutras a été pensé pour offrir un espace de vie agréable aux citoyens de Drummondville. Cela se concrétise, entre autres, par différentes aires où les gens ont l'occasion de lire, d'échanger, de participer à des activités et plus encore.

Au rez-de-chaussée sont notamment aménagés des espaces destinés à la jeune clientèle, tels que la salle d'animation, l'Espace bambins et l'Espace jeunes. Sur le même plancher se situe l'Espace nouveautés, qui présente un attrait particulier pour la clientèle adulte, tant par les documents qui s'y trouvent que pour le confort et l'atmosphère des lieux. Notons aussi que l'un des murs de l'Espace nouveautés est destiné à la tenue d'expositions. Plusieurs autres endroits valent la peine d'être découverts au rez-de-chaussée, comme les jardins intérieurs, la salle multifonctionnelle et la Société d'histoire de Drummond, sans oublier le Café Morgane! À l'étage, il est possible de découvrir le nouvel Espace ados, conçu en tenant compte des besoins et des réalités de cette clientèle. Évidemment, c'est là que se trouve la collection ados. L'Espace adultes, constitué de multiples méandres, est à explorer jusque dans ses moindres courbes pour repérer son coin favori. Se situent aussi à l'étage l'Espace audiovisuel, la salle Frère-Côme, la Société de généalogie de Drummondville et des bureaux municipaux. Enfin, mentionnons le superbe gradin de lecture qui constitue à la fois un lien entre les deux planchers et les différentes clientèles qui y trouvent leur bonheur.

EN ACTION

CATHY BERNIER

cbernier@drummondville.ca

Conseillère
DISTRICT 12



2019 sous le signe de la consultation publique pour le district 12

Au moment où la participation citoyenne est au cœur des priorités municipales, on trouve des gens de plus en plus engagés et actifs dans leur milieu. Les citoyens souhaitent agir en tant que partie prenante pour les projets proposés par la Ville, ce qui à mon avis est une excellente nouvelle. Je crois personnellement au pouvoir de la consultation publique, puisque l'être humain qui habite au cœur d'un projet est certainement celui qui est le mieux placé pour informer les élus sur les besoins et la réalité entourant celui-ci. Des individus qui se sentent écoutés auront souvent envie de comprendre et sont donc plus enclins à l'acceptabilité sociale.

En 2019, le district 12 sera dans un processus continu de consultation publique. Pensons entre autre au parc Guillemette, pour lequel les citoyens en périphérie étaient amenés à s'exprimer. Que l'on pense aux enfants, aux parents, aux aînés et même aux organisations comme l'école de quartier et le centre communautaire, tous sont des utilisateurs et tous jouent un rôle important dans le fait d'habiter ce lieu. Après sa remise en beauté, je suis convaincue que les citoyens seront enchantés de se réapproprier ce milieu de vie qui profitera de nouveaux équipements.

Il ne faut pas oublier le parc des Voltigeurs, joyau caché et sous-développé de notre ville, pour lequel je me réjouis que le conseil municipal ait choisi d'aller de l'avant avec un plan de développement structuré qui met encore une fois à contribution tous les citoyens désirant se prononcer. Le développement de ce « parc identitaire », que doit se réapproprier la population, se fera de façon à recevoir les préoccupations, les idées et les suggestions des citoyens afin qu'une collaboration puisse être à la base de ce succès.

Finalement, je me réjouis de la création, par le conseil municipal, d'un chantier de travail visant à élaborer une vision d'avenir pour le secteur de Saint-Joachim. Celui-ci a pour mandat de consulter la population du secteur au courant de l'année et de réfléchir sur une vision à long terme pour l'avenir de Saint-Joachim. Il est, à mon avis, essentiel que les gens manifestent leurs besoins, leurs attentes et leurs visions quant à leur milieu de vie. La Ville peut prendre un leadership, mais lorsque celui-ci est bien appuyé, les résultats sont, selon moi, beaucoup plus structurants et viables à long terme.

Le développement durable du manufacturier 4.0 et de la tertiarisation : un défi à la hauteur de nos entreprises.

YVES GRONDIN
ygrondin@drummondville.ca
Conseiller
DISTRICT 8



Le district 8 que je représente comprend ce qu'on a appelé le parc industriel municipal, entre le boulevard Saint-Joseph et le boulevard Lemire.

Le tissu économique de Drummondville a bien changé depuis 40 ans. Il s'est diversifié et développé. Nous entrons résolument dans une autre phase de développement et de changement. Pour faire face à la concurrence mondiale, en période de pénurie de main-d'œuvre, nos industries doivent utiliser les ressources du numérique et favoriser l'automatisation des processus. Pour assurer une saine utilisation des ressources, elles envisagent de développer la symbiose industrielle: ainsi, les résidus de production deviennent les matériaux de base d'une autre entreprise. Pour accompagner ces transformations, des emplois dans le secteur des services sont à créer, ce qui ouvrira de nouvelles avenues concernant le développement du secteur tertiaire.

Au moment où certains perdent la foi en l'humanité et en sa capacité de relever les défis auxquels nous faisons face, notamment en regard des changements climatiques, j'ai toujours foi en la capacité des hommes et des femmes d'ici de faire face aux défis qui sont devant eux : défis liés au

développement durable, au manufacturier intelligent et à la mutation de notre économie vers une qui est inspirée par l'énergie du numérique.

Dans les années 1970, certains disaient que Drummondville était une ville à l'agonie et voyez comme nous les avons fait mentir. Il a fallu du courage, de la lucidité de la persévérance... Il y a 5 à 8 ans, certains prophètes de l'économie annonçaient le déclin, voire la fin du manufacturier comme secteur important de l'économie, alors qu'aujourd'hui on constate une reprise, mais surtout une transformation du secteur par l'usage de nouvelles technologies. C'est vrai dans le domaine manufacturier, dans le monde agricole, dans l'univers du commerce tout comme dans celui des services.

Les entreprises ont aujourd'hui de grands défis devant eux et l'un des grands défis est l'accompagnement des humains dans ces transformations. C'est l'équilibre de l'écosystème de production qui est sollicité dans ce changement : de l'actionnaire investisseur ou propriétaire à tous ceux qui travaillent dans la sphère de la gestion comme dans celle de la production et de tous les services connexes, les destins sont inextricablement liés.

Les efforts ont beaucoup porté la dernière année sur l'attraction de la main-d'œuvre. C'est gigantesque ce qui s'est fait par Julie Biron et son équipe de la division Attraction et développement de la main-d'œuvre de la Société de développement économique de Drummondville ainsi que par toutes les entreprises qui ont pris part aux missions de recrutement. Je tiens d'ailleurs à féliciter ces personnes qui travaillent dans le domaine des ressources humaines et qui font preuve, quotidiennement, de créativité. L'autre défi, c'est celui du développement de la main-d'œuvre, non seulement dans son adaptation aux nouvelles technologies, mais également dans les changements que cela provoque dans notre rapport au travail, dans la place des humains au cœur des entreprises.

Le but de la réindustrialisation, ça ne peut pas être de faire plus et mieux sans les humains, mais bien de faire mieux avec et pour tous. C'est de cette façon qu'on construit un milieu où il fait bon vivre, travailler, s'engager. Notre rôle, à toutes et à tous, est de créer du bonheur. N'est-ce pas le but ultime du développement durable : que les personnes puissent continuer de se développer, de prendre soin de leur famille et de réaliser leurs rêves dans un environnement naturel de qualité?

Ouverture des
TERRASSES
AU CENTRE-VILLE DE DRUMMONDVILLE
23 AU 26 MAI 2019
HERIOT BROCK LINDSAY

PRÉSENTÉ PAR
CONNEXION CENTRO Culture Bouffe

UNE INVITATION DE
DRUMMONDVILLE Capitale du développement SDED VISUELS nabi

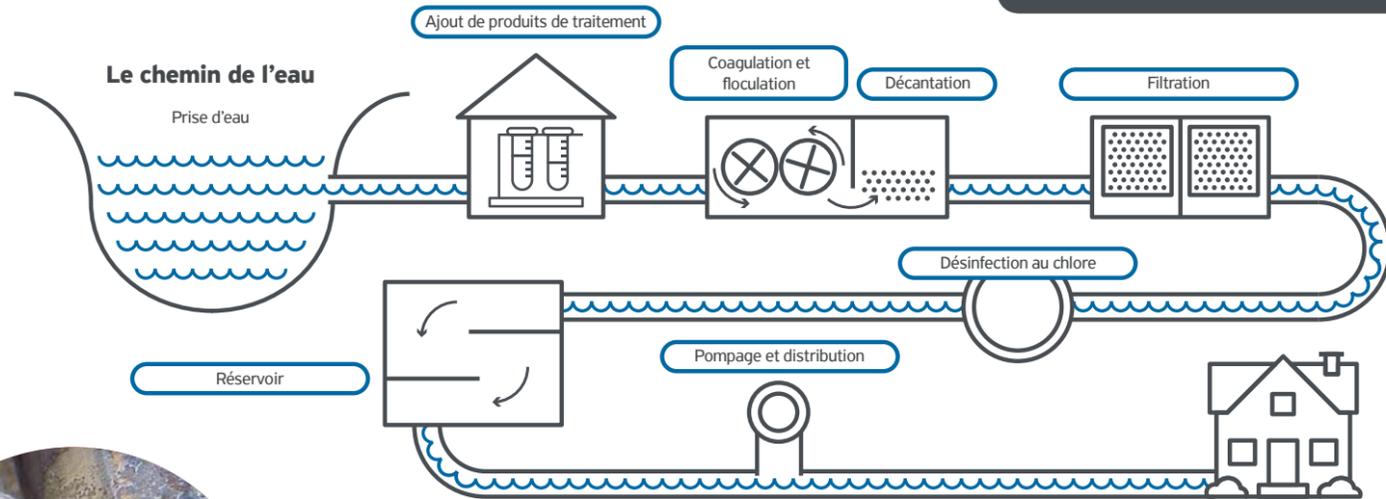
INGÉNIERIE

GESTION DES INFRASTRUCTURES

LES CONDUITES D'EAU POTABLE

L'eau potable est une denrée précieuse et essentielle. À Drummondville, elle est pompée à même la rivière Saint-François, puis traitée à l'usine de traitement d'eau pour être ensuite acheminée aux consommateurs par un réseau complexe de conduites de différents diamètres.

464 km
DE CONDUITES D'EAU POTABLE



Comme toute infrastructure, les conduites d'eau potable ont une durée de vie limitée. Celle-ci varie en fonction de différents facteurs comme le matériau, l'installation de la conduite, les sols environnants, la profondeur du gel, etc.

La principale cause de bris du réseau d'eau potable est la corrosion des conduites. Contrairement à la chaussée et aux conduites d'égout, l'inspection des conduites d'eau potable est complexe sans interrompre le service. La comptabilisation des bris sur le réseau demeure à la base de l'évaluation de l'état de cette infrastructure.

Un des indicateurs de son état est le calcul du **TAUX DE BRIS**. Celui-ci est calculé en fonction du nombre de bris par kilomètre par année.

Les plus vieilles conduites d'eau potable sur le territoire drummondvillois ont plus de 100 ans. Elles ont été installées au début du 20^e siècle et sont principalement en fonte grise. Certaines étaient même faites de bois. Par la suite, d'autres matériaux, comme la fonte ductile, le béton acier et le chlorure de polyvinyle (CPV), ont été utilisés.



D'autres indicateurs, comme le débit et la pression, peuvent également être évalués.

Cote	État
5	Très mauvais
4	Mauvais
3	Passable
2	Bon
1	Très bon

Cotation des conduites

La priorisation des interventions sur les conduites d'eau potable est basée, notamment, sur l'état des conduites, mais l'état des infrastructures d'égout et de la chaussée est également considéré.

Pour toute question ou pour plus d'informations : **819 478-6564** OU **GENIE@DRUMMONDVILLE.CA**

PROGRAMMATION CENTRES COMMUNAUTAIRES



819 474-2309
www.centrepierrelemaire.org

PORTES OUVERTES CAMP DE JOUR

27 avril - 9h à 14h
Rencontre pour les nouveaux parents le 27 avril, à 9 h 30 et à 13 h.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

7 juin - 6h30 à 18h
SECOURISME CROIX-ROUGE CANADIENNE
Général et RCR
27-28 avril - 8h30 à 17h30
Soins aux enfants
14-21 mai - 18h à 22h
18 mai, 8 juin - 8h30 à 17h30
Gardiens avertis
7 juin - 8h30 à 17h



819 477-4530
www.ccscharles.ca

COLLECTE DE SANG HÉMA-QUÉBEC

Mercredi 1^{er} mai, dès 13 h

PORTES OUVERTES CAMP DE JOUR

27 avril - 9 h à 11 h 30
2 mai - 16 h à 19 h
8 mai - 16 h à 19 h
Rencontres pour les nouveaux parents le 27 avril, à 9 h 30, et le 2 mai, à 18 h 30.

FÊTE DE QUARTIER « SAINT-CHARLES EN FÊTE! »

31 mai à 18 h 30
1^{er} juin - 9h à 16h
Parc Rosaire-Smith
Projection d'un film à l'extérieur, jeux gonflables, dîner aux hot dogs, course à obstacles, feux d'artifices et belles surprises pour notre 11^e édition.



819 478-0202
www.ccd-s.org

PORTES OUVERTES CAMP DE JOUR

27 avril - 9 h à 16 h
Venez poser vos questions, faire une visite des lieux et inscrire vos enfants!

FORMATION GARDIENS AVERTIS

7 juin - 8 h 30 à 16 h 30
Pour les jeunes âgés de 11 ans et plus.

FORMATION PRÊTS À RESTER SEULS!

7 juin - 9 h à 14 h 15
Pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE « ÉPÉE AU FOURREAU »

7 juin - 6 h 30 à 18 h
Pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans.



819 477-4475 / 819-477-4324
www.ccrsjb.qc.ca

PORTES OUVERTES CAMP DE JOUR

27 avril - 9 h à 12 h
Réunion pour les nouveaux parents, à 8 h 30, au 114, 18^e Avenue.

FÊTE DU PRINTEMPS DE LA CATÉGORIE OR ET ARGENT

1^{er} mai, à 16 h 30
Soirée rétro animé, avec Serge Blais à la musique pour souligner la fin des activités de la catégorie Or et Argent. Ouvert à tous!

FORMATION PRÊTS À RESTER SEULS!

4 mai - 9 h à 14 h 30
CCRSJB
114, 18^e Avenue

SOUPER AUX HOMARDS

5 mai, à 18 h
CCRSJB
114, 18^e Avenue
En collaboration avec le Club Rotary de Drummondville. Profits pour l'achat de fournitures scolaires et l'organisation d'activités pour les enfants.

FORMATION GARDIENS AVERTIS

25 mai - 8 h 30 à 16 h 30
CCRSJB
114, 18^e Avenue



819 478-8686
www.cclcn.ca



819 478-7780
www.ccsp.qc.ca



TOUS LES CENTRES COMMUNAUTAIRES

CAMP DE JOUR 2019
25 juin au 9 août
Permettez à votre enfant de se créer des souvenirs fantastiques! Inscription dès avril dans votre centre communautaire de quartier.

Une invitation de





DÉCOUVREZ L'EXPOSITION DIALOGUE SILENCIEUX

Photo: Carl Raymond

La Ville de Drummondville invite la population à venir découvrir l'exposition *Dialogue silencieux*, présentée par l'artiste Andrée-Anne Laberge, dans l'Espace Nouveautés de la Bibliothèque publique de Drummondville, du 2 avril au 28 juin 2019. On peut admirer les œuvres pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, soit le lundi de 12 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h 30 à 20 h ainsi que le samedi et le dimanche de 9 h 30 à 17 h.

L'artiste Andrée-Anne Laberge questionne la relation qu'entretient l'homme à la nature. Elle s'inspire de la transformation de notre environnement générée par les changements climatiques et les désastres écologiques pour déconstruire notre refuge, la maison. Cette dernière, qui permet normalement de vivre à l'abri du monde extérieur, est menacée. Entre la maison et l'environnement, les frontières tombent. Entre soi et ce qui nous entoure, un dialogue silencieux s'amorce.



Envolez-vous pour la lune à la Bibliothèque publique de Drummondville

Le 20 juillet 1969, un homme a posé son pied sur la lune pour la première fois lors de la mission spatiale Apollo 11. Comme ça fera bientôt 50 ans, la bibliothèque se met en mode commémoratif!

LA CONQUÊTE DE LA LUNE
ATELIER-CONFÉRENCE : POUR LES 8 À 12 ANS
Samedi 11 mai, à 10 h 30

APOLLO 11, 50 ANS D'AVENTURES ET D'EXPLORATION
CONFÉRENCE : ADULTES | Mardi 18 juin, à 18 h 30



Pour plus d'activités et d'informations, consultez le drummondville.ca
INSCRIPTION REQUISE AU 819 478-6573

2 acteurs
10 personnages
60 changements de costumes

Mer. 1^{er} mai 2019 20 h • 54 \$

LE MYSTÈRE D'IRMA VEP

COMÉDIE ÉCERVÉE

GAROU CORNEILLE ROCH VOISINE

Ven. 17 mai 2019 20 h • 95,50 \$

FOREVER GENTLEMEN

NOUVEAU SPECTACLE

CIRQUE ÉLOÏZE

HOTEL

présenté par Desjardins

NOUVELLE CRÉATION 2018

Jeu. 9 mai 2019 19 h 30

50 \$ - 12 ans et moins 25 \$
Forfait familial 140 \$

819 477-5412
artsdrummondville.com



Jusqu'au 11 mai 2019

PELLAN ET SHAKESPEARE : LE THÉÂTRE DES ROIS
- costumes, estampes, photographies, accessoires

Venez découvrir l'exposition *Pellan & Shakespeare : Le théâtre des rois* à la Galerie d'art Desjardins. Brouillant les frontières entre les arts visuels et les arts de la scène, cette exposition vous plongera dans l'univers surréaliste créé par Alfred Pellan en vous présentant costumes et accessoires imaginés par le célèbre peintre québécois.

Galerie d'art Desjardins



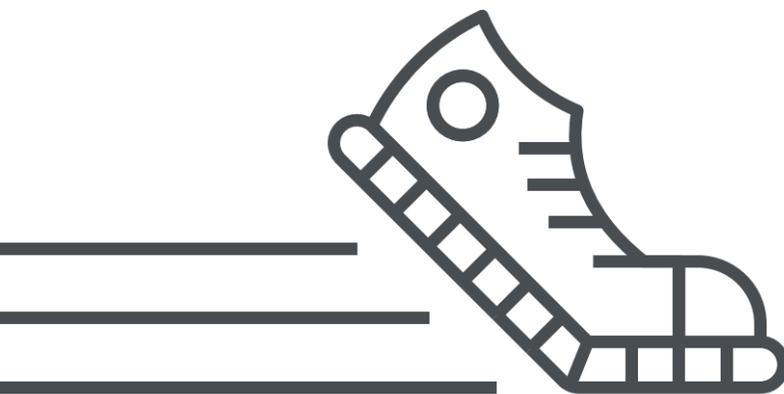
Mardi au dimanche, de 13 h à 17 h
Soirs de spectacles, de 19 h à 21 h 30
ACCÈS GRATUIT

PRÉSENTATEUR OFFICIEL
Desjardins Caisse de Drummondville

DÉFI SANTÉ 2019

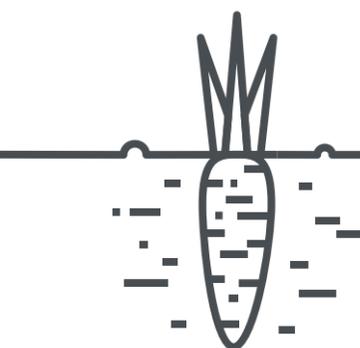
La Ville de Drummondville dévoile sa programmation

Tous les citoyens sont invités à participer aux activités gratuites et à adhérer au défi de manger mieux, de bouger plus et de prendre soin de soi.



QU'EST-CE QUE LE DÉFI SANTÉ?

La Ville de Drummondville invite les citoyens, seuls ou en famille, à mettre leur santé en priorité en participant à des exercices motivants et facilement accessibles. Le Défi Santé est la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec. Il est de retour pour une 15^e année, pour aider les Québécois à réveiller leurs réflexes santé avec la venue du printemps. Les participants sont invités quotidiennement à manger mieux, à bouger plus et à garder l'équilibre afin de favoriser leur santé physique et mentale. Bien-être et énergie en prime!



MUNICIPALITÉ

Défi Santé



OBJECTIF 30

Samedi 27 avril

Cardio F.I.T. familial
Parc Woodyatt
10 h 30 à 11 h 30



OBJECTIF ZEN

Samedi 4 mai

Yoga
Cégep de Drummondville
10 h 30
Inscription obligatoire au drummondville.ca



15 JUIN - DRUMMONDVILLE - LABOUCLE.CA



La Boucle

VIDÉOTRON

125 KM



VENEZ ROULER
AVEC NOUS, CHEZ VOUS!